

 <p>UFE / CFDT 30, passage de l'Arche 92055 LA DEFENSE Cedex tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05 courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net Internet : www.ufe-cfdt.org</p>	<p>CCP des non titulaires RIN A</p> <p>du 5 octobre 2005</p>
--	---

La séance est présidée par Yves MALFILATRE, nouveau sous directeur des personnels Techniques, d'Exploitation et Contractuels – TEC.

Information des représentants CFDT

sur le décès récent de leur camarade, Philippe Decailot, élu RIN catégorie exceptionnelle qui, tombé malade peu de temps après son élection, n'a pu honorer son mandat malgré sa volonté. Ceux qui l'ont rencontré se souviendront de lui avec nous.

Désignation du secrétariat adjoint :

Tour de rôle entre les organisations syndicales : c'est au tour de FO.

Approbation des PV

Les PV de la CCP mobilité du 22 mars 2005 et celui de la CCP mobilité du 27 juin 2005 ont été approuvés.

Réclamations sur notation

Deux réclamations étaient à l'ordre du jour, émanant de deux agents, tous deux en DIREN. Un dossier a fait l'objet d'un avis favorable. S'agissant d'un problème récurrent, les élus du personnel ont demandé avec insistance à la DGPA, et particulièrement au chargé de mission des contractuels, de chercher des solutions pérennes. L'autre demande concernait les notations 2002 et 2003 du même agent. Ses réclamations ne sont finalement pas acceptées. Compte tenu de la gravité de la situation, le problème de la notation semble dérisoire et là aussi les élus demandent à la DGPA une intervention urgente.

Bilan de gestion

Les élus CFDT font remarquer l'augmentation des situations de blocage au dernier échelon des 3 catégories, particulièrement au 12^{ème} échelon de la première catégorie. Ils rappellent à la DGPA qu'un groupe de travail avait commencé à réfléchir au déroulement de carrière des RIN et qu'il conviendrait de reprendre très rapidement ce travail, à peine ébauché au mois de mai dernier. Il est par ailleurs confirmé qu'il n'existe plus de classe en 1^{ère} catégorie, contrairement à ce qui figure dans le tableau des effectifs.

Mutations

Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1^{er} janvier 2006, sauf accord entre les services sur une date différente.

Mutations prononcées sur la liste de 2ème niveau

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
Catherine BALLATORE	SG/DAEI	CGPC
Jean Yves BOISSELEAU.....	DREIF	DREIF
Elisabeth BOUCHER	CGPC.....	DREIF
Jeanne-Marie CARDON.....	DRE Midi Pyrénées	DRE Midi Pyrénées
Vartouhie CESARI	CNT.....	DGMT
Bertrand GATIN	DGMT	SN Seine
Paul GERAULT	SETRA.....	DSCR
Annie ROUGAGNOU	DREIF	CGPC

Mutations prononcées sur la liste de 1^{er} niveau

Nom	Service d'origine	Service d'accueil
Marianne BRIGNOL	D.T.	D.T.
Bernard BULTE (CETE)	DDE 59	CETE Nord Picardie
Jannick DELECHAMP (CETE)	SG/DAEI	DGUHC
Catherine LINCA	DDE 94	DDE 94/SPF

Questions diverses

- Régime indemnitaire : suite à la condamnation de l'Etat à régulariser l'allocation indemnitaire de 2002 des agents RIN, l'administration confirme que le règlement du contentieux ne concerne que les agents présents en administration centrale en 2002 . La CFDT réitère la demande déjà faite lors de la réunion de juillet 2005 d'inclure les agents en services déconcentrés et souhaite avoir, pour la CCP de mi-novembre, un bilan précis des agents contractuels concernés.
- Situation des permanents syndicaux au regard de leur régime indemnitaire : la question évoquée lors de la CCP Mutations de juin dernier devrait trouver une réponse en novembre.
- Information des agents à l'extérieur du ministère : la CFDT soulève à nouveau cette question , notamment pour les agents RIN du ministère de la Culture qui ne peuvent avoir accès au réseau Intranet et sont de ce fait défavorisés lors de la publication des listes de postes vacants. Ajouté à cela, que ces agents n'ont toujours pas leur retour sur notation depuis 2003, ce qui ne facilite pas leur démarche de mobilité. Quant à la constitution de la liste A+, les discussions sont en cours avec l'administration de la Culture , un accord s'étant fait sur une série de critères dont nous n'avons pas eu communication.
- Les CDD de plus de 50 ans : l'administration considère cette question comme centrale et propose la réunion d'un groupe de travail sur les modalités de gestion des CDD, avec les organisations syndicales, à la mi-octobre.
- Dans le cadre de la décentralisation, le décret « homologation » art.110/loi sur les responsabilités locales, n'accorde pas les mêmes facilités de transfert vers les collectivités territoriales aux PNT et aux fonctionnaires. Où en est-on de l'avancement de ce dossier, après la 1^{ère} réunion organisée par l'administration en mai dernier ?
- Concernant les projets de réforme de l'Ircantec, un point précis sur le sujet a été demandé pour la prochaine CCP.

***Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à contacter vos élus CFDT
Prochaine CCP : 15-16 novembre (promotions)
pré-CCP le 3 novembre 2005***

Annick JAOUEN(DGUHC) tél. : 01.40.81.97.06
J. Marie CARDON(DRE 31) tél. : 05.61.58.53.21
Marie Edith BRETONE.A. Nantes tél. : 02.40.16.01.25
André TURCOT(DDE 79) tél. : 05 49 06 89 00
Jocelyne LE BOUDEC(SETRA) tél. : 01.46.11.31.05